



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

FICHE DE POSTE 2023-1208997

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes reconnues comme travailleur·euse handicapé·e

Intitulé du poste :

Chargé·e de mission au Bureau de la régulation et des technologies

M000000095

Catégorie : A

Corps : Contractuels

Groupe RIFSEEP :

Vacation jusqu'au 31 octobre 2023

Domaine(s) Fonctionnel(s) : **Suivi et animation d'une politique sectorielle**

Emploi(s) Type : Chargé·e du suivi et de l'animation d'une politique sectorielle

Code RIME : FPEEPP12

Localisation administrative et géographique / Affectation :

DIRECTION GÉNÉRALE DES MÉDIAS ET DES INDUSTRIES CULTURELLES

SERVICE DU LIVRE ET DE LA LECTURE

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE DU LIVRE

182 rue Saint-Honoré – 75001 PARIS

Missions et activités principales :

Au sein du bureau de la régulation et des technologies du Département de l'économie du livre, la/le chargé·e de mission participe au suivi et à l'animation de la politique ministérielle en matière de régulation de la chaîne du livre et plus particulièrement des dossiers relatifs au secteur du livre numérique et à l'édition accessible pour les personnes en situation de handicap.

Pour les dossiers et domaines d'intervention qui lui sont attribués, elle/il est chargé·e de :

- La veille et l'expertise des aspects économiques, techniques et juridiques, que ce soit aux niveaux national, européen ou international ;
- L'aide à la prise de décisions et à la conception des politiques publiques du secteur du livre,
- Le suivi et l'évaluation de la stratégie en matière de soutien public (aides et subventions),
- Le secrétariat de la commission chargée de l'exception handicap au droit d'auteur.

A cette fin, elle/il est amené·e à rédiger des notes administratives, participer à la conception d'instruments normatifs nationaux et à la négociation de textes européens, suivre l'élaboration de conventions de subvention, animer et faire des comptes rendus de réunions.

A court et moyen termes, elle/il sera notamment chargé·e de :

- Poursuivre la mise en œuvre et le suivi de la stratégie de développement d'une édition de livres numériques nativement accessibles ;
- Accompagner le Centre national du livre (CNL) dans la révision des dispositifs d'aides liés aux questions numériques et d'accessibilité.

Elle/Il travaille en lien avec les professionnels et les opérateurs publics ou privés concernés par les thématiques de son portefeuille tels que la direction générale de la cohésion sociale, la Bibliothèque nationale de France (BnF), le CNL, le Syndicat national de l'édition (SNE), l'association EDRLab ainsi que les organismes représentant les personnes en situation de handicap.

| |
|--|
| |
|--|

Compétences principales mises en œuvre : (cotées sur 4 niveaux initié – pratique – maîtrise - expert)

Compétences techniques

- intérêt pour les questions liées à l'économie du livre et/ou à l'économie numérique ;
- bonne culture administrative et juridique ;
- maîtrise des principaux logiciels informatiques ;
- anglais courant apprécié.

Savoir-faire

- dialoguer et interagir avec un secteur professionnel ;
- maîtriser la rédaction administrative ;
- préparer, animer et suivre des réunions, organiser des groupes de travail ;
- respecter les délais ;
- bonne expression orale.

Savoir-être (compétences comportementales)

- esprit d'équipe ;
- qualités d'écoute active, de dialogue, de diplomatie et de concertation ;
- sens de l'analyse, esprit de synthèse ;
- force de proposition ;
- sens de l'organisation et de l'adaptation.

Environnement professionnel :

Activité du service :

Le Bureau de la régulation et des technologies, assure notamment :

- une action d'expertise juridique et de production normative sur les sujets relatifs au droit d'auteur, à la propriété littéraire et artistique, à la régulation du prix du livre ;
- le suivi des technologies, des normes et standards du livre sous toutes ses formes (imprimée, numérique ou audio) ;
- les dossiers relatifs aux liens entre le monde non-marchand et le secteur du livre (exceptions au droit d'auteur en faveur des personnes handicapées et des bibliothèques, marchés publics de livres, édition publique...)
- une mission de veille stratégique au niveau national, communautaire et international sur l'ensemble des sujets relevant des compétences du bureau.

Liaisons hiérarchiques :

Chef du bureau et Chef du département de l'économie du livre et son adjoint.

Liaisons fonctionnelles :

- au sein du ministère : le/la chargé·e de mission travaille en lien avec l'ensemble des directions et services du ministère, en particulier avec les autres bureaux et départements du Service du livre et de la lecture, de la Direction générale des médias et des industries culturelles, du Secrétariat général et des services

déconcentrés (DRAC, DAC).

- à l'extérieur : le/la chargé·e de mission est amené·e à travailler en liaison avec les services d'autres ministères (affaires sociales, éducation nationale, enseignement supérieur, recherche, économie et industrie) ainsi qu'avec des représentants des professionnels du livre (auteurs, éditeurs, libraires, plateformes) et des personnes en situation de handicap.

Perspectives d'évolution :

Ce poste permet d'embrasser les problématiques autour du secteur économique du livre, permettant d'évoluer sur des postes en lien avec les industries culturelles ou le pilotage d'une politique culturelle. Il peut permettre également d'enrichir ses compétences juridiques (droit public, droit de la propriété intellectuelle).

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Possibilité de télétravail jusqu'à 3 jours par semaine.

Profil du candidat recherché (le cas échéant)

Qui contacter ?

- Rémi GIMAZANE, chef du département de l'économie du livre :
remi.gimazane@culture.gouv.fr 01.40.15.73.92.
- Rodolphe SELLIER, chef du bureau de la régulation et des technologies :
rodolphe.sellier@culture.gouv.fr 01.40.15.32.47.

Les candidatures seront examinées collégalement par au moins 2 personnes formées au processus de recrutement.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisations (RSO), le ministère de la Culture s'engage à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans ses activités de recrutement. Une cellule d'écoute est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimeraient avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.

Date de mise à jour de la fiche de poste : 26 avril 2023